Recours sur le fondement de l'article 2 IV B du décret n° 2018-451 du 6 juin 2018 (Electeur tiers)

Je, soussigné(e) :

- *NOM DE FAMILLE (en lettres majuscules) :* .....
- *NOM D'USAGE :* .....
- *Prénoms :*.....
- *Date de naissance :*.....
- *Lieu de naissance :* .....
- *Adresse du domicile (en lettres majuscules):*.....

Certifie être inscrit(e) sur la liste électorale consulaire de ……,

Demande, sur le fondement de l'article 2 IV B du décret n°2018-451 du 6 juin 2018 portant application de l'article 4 de la loi organique n° 2016-1047 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des Français établis hors de France et mesures transitoires, que :

- *NOM DE FAMILLE (en lettres majuscules) :* .....
- *NOM D'USAGE :* .....
- *Prénoms :*.....
- *Date de naissance :*.....
- *Lieu de naissance :* .....
- *Adresse du domicile (en lettres majuscules):*.....

Soit radié(e), en tant qu'électeur(trice) indûment inscrit(e), de la liste électorale consulaire de* :

Soit inscrit(e), en tant qu'électeur(trice) omis(e), sur la liste électorale consulaire de* :
* Rayer la mention inutile

Au motif que :

(Détail des arguments de la partie requérante au soutien de sa demande).

Fait à…….., le……..

<u>Destinataire :</u>
Tribunal d'Instance de Paris
Parvis du Tribunal de Paris
75017 Paris, France
Courriel : election.ti-paris@justice.fr

Signature obligatoire du requérant (de la requérante)

A JOINDRE :
- Copie de la pièce d'identité du requérant (de la requérante)
- Justificatif de l'inscription au Registre des Français établis hors de France, le cas échéant, preuve de la résidence dans la circonscription consulaire

Tous les champs sont à renseigner obligatoirement

Attention, le recours au titre de l'article 2 IV B du décret n°2018-451 du 6 juin 2018 n'est recevable qu'entre le 10 et 20 mars 2019 inclus